

L'ÉCHAPPÉE
7, rue Antoine Lecuyer
02100 SAINT QUENTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

L'ÉCHAPPÉE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 5 mars 2016.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que celles-ci ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport ;

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

AMIENS, le 22 mars 2016



Hélène FAILLE
Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

Désignation de l'entreprise **L'ÉCHAPPÉE** Néant *

Adresse de l'entreprise **7 rue Antoine Lécuyer - 02100 SAINT QUENTIN**

Numéro SIRET* **4 2 0 1 8 1 4 6 3 0 0 0 4 3**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1, 2** Durée de l'exercice précédent* **1, 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 5	3 1 1 2 2 0 1 4	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	{ Fonds commercial*					
	{ Autres*	014	016	285	707	
	Immobilisations corporelles*	028	030	940	2248	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	213	213	
	Total I (5)	044	048	1438	3168	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	1344	0	
	Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	070	22576	21962
		{ Autres* (3)	072	074	45903	44087
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	27781	45496	
	Charges constatées d'avance*	092	094			
		Total II	096	098	97604	111545
	Total général (I + II)	110	112	99042	114713	

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131)			
	Report à nouveau			134	25026	
	Résultat de l'exercice			136	-3869	
	Provisions réglementées			140		
		Total I			142	25026
		Total II			154	32733
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	2833	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169)	172	57852	
	Produits constatés d'avance			174	0	
		Total III			176	56954
	Total général (I + II + III)			180	99042	
					114713	

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

2023-A - L'IMPACT FINANCIER - 109 2023

Hélène FAILLE
 Commissaire aux Comptes
 Expert-Comptable
 43, avenue d'Italie
 80094 AMIENS cedex 3
 03 23 80 120 125

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>L'ÉCHAPPEE association</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2015	Exercice N-1 clos le 31/12/2014	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	168156	149655
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	187180	175473
	Autres produits			230	46022	41947
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	401358	367075
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242	88205	70735
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont contribution économique territoriale* 243)		244	3550	5688
	Rémunérations du personnel*			250	206356	166268
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	84864	70896
	Dotations aux amortissements*			254	2571	3497
	Dotations aux provisions			256	17200	32733
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		262	1763	62	
		Total des charges d'exploitation (II)				264
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-3151	17196
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280	13	288
	Produits exceptionnels			290	32	9
	Charges financières			294	684	912
	Charges exceptionnelles			300	79	170
	Impôts sur les bénéfices*			306		1193
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	-718	15217
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	3869
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	79	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zone franche Corse (44. decies) 988			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Pôle de compétitivité (44. undecies) 990		342	9887
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346		350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354	13677
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372	13677
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380		n° du centre de gestion agréé :		388	
Montant de la T.V.A. collectée 374	10765	Effectif moyen du personnel* : 376	0 6	dont apprentis :		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	11706	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Hélène FAILLE
 Commissaire aux Comptes
 Expert-Comptable
 43, avenue d'Italie
 80094 AMIENS cedex 3
 Tél. : 03 60 126 125

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2011 - 106 539

COMPAGNIE L'ÉCHAPPÉE

Comptes annuels au 31/12/2015

ANNEXE

Annexe au bilan clos le 31 décembre 2015 de l'association Compagnie l'Echappée dont le total est de **99 042 €** et au compte de résultats, présenté sous forme de liste, dont le total est de **405 272 €** et dégageant **un déficit net comptable de 3 869 €** ainsi qu'un **déficit fiscal de 13 756 €** (neutralisation fiscale du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises à hauteur de 9 887 €).

SOMMAIRE

Hélène FAILLE
Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable
43, avenue d'Italie
80094 AMIENS cedex 3
Tél. : 03 60 126 126

Les informations en annexes sont classées en quatre parties :

I – Faits caractéristiques

II – Principales règles et méthodes comptables

III – Notes sur le bilan

IV – Autres informations

LISTE DES NOTES DE L'ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Evènements postérieurs

PRINCIPES, REGLES ET METHODES

- 3- Application des conventions
- 4- Méthode d'évaluation
- 5- Changements de méthodes

NOTES SUR LE BILAN

- 6- Actif immobilisé
- 7- Provisions et fonds dédiés
- 8- Echéances des créances et dettes
- 9- Charges et produits constatés d'avance
- 10- Charges à payer
- 11- Produits à recevoir
- 12- Effectifs
- 13- Soldes de Droit Individuel à la Formation
- 14- Calcul des indemnités de fin de carrière

Hélène FAILLE
Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable
43, avenue d'Italie
80094 AMIENS cedex 3
Tél. : 03 60 126 125

COMPAGNIE L'ÉCHAPPÉE

Comptes annuels au 31/12/2015

1- Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice, la compagnie a diffusé 38 représentations de sa création 2013 *Haute-Autriche* (au Festival d'Avignon en juillet et à Paris en novembre) et 27 représentations de sa création 2014/2015 *Y'a d'la joie !*. Elle a travaillé sur sa prochaine création *La petite marchande d'histoires vraies* qui a vu le jour en février 2016.

2- Evènements postérieurs

Néant

Hélène FAILLE
Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable
43, avenue d'Italie
80094 AMIENS cedex 3
Tél. : 03 60 126 125

3- Application des conventions

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes et indépendance des exercices. L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement 99-01.

La comptabilisation du CICE a été faite en déduction des charges salariales (9 887 €). Il sera utilisé conformément au texte en vigueur (investissement et financement du besoin en fonds de roulement).

4- Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations : Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie. La durée de vie utilisée, pour le matériel informatique, étant de 3 ans, et pour un véhicule de 5 ans.
- Créances et dettes : Elles sont évaluées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Produits et charges exceptionnels : Ils tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

5- Changements de méthodes

Les méthodes de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6- Actif immobilisé

	Immo. Incorp	Immo. Corp	Immo. financière
Valeurs au début de l'exercice	1 167,80	8 935	213
Acquisitions, créations, apports reçus	0	841,18	1 680
Cessions, mises hors service	0	0	1 680
Valeur à la fin de l'exercice	1 167,80	9 776,18	213

Liste des immobilisations acquises au cours de l'exercice 2015 :

- Vidéo-Projecteur Startech OPTOMA W402 (4500 ANSI, Lampe 6500H) :
Valeur d'achat H.T. de 841,18 € (1 009,42 € TTC)

Liste des immobilisations mises hors service au cours de l'exercice 2015 :

- Dépôt de garantie pour la location de studios au CROUS d'Avignon en juillet 2015 d'un montant de 1 680 € : dépôt en avril 2015 et restitution en août 2015.

7- Provisions et fonds dédiés

Tableau récapitulatif

	Valeur début d'exercice	Diminution	Augmentation	Valeur fin d'exercice
FONDS DÉDIÉS	22 915 €	22 915 €	17 200 €	17 200 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 818 €	9 818 €	0	0
TOTAL	32 733 €	32 733 €	17 200 €	17 200 €

8- Echéances des créances et des dettes

L'échéancier des créances se maintient sur du court terme et l'association n'a plus de créanciers retardataires, hormis le cas particulier du Conseil Régional de Picardie qui ne verse les soldes (50% du montant global) qu'après présentation du bilan financier des actions. Il faut préciser que d'une façon générale, les subventions relatives au financement des projets de l'année N arrivent plus de 6 mois après le début de l'année N. Par ailleurs l'association ne présente pas de dettes à des échéances autres qu'au court terme (30-45 jours).

9- Charges et produits constatés d'avance

néant

10- Charges à payer

Emprunts et dettes financières : 0 €
Dettes fournisseurs (factures à recevoir): 2 990 €
Dettes fiscales : 0 €
Dettes sociales (provisions pour congés payés) : 7 779,20 €
Autres dettes : 0 €

Total : 10 769,20 €

COMPAGNIE L'ÉCHAPPÉE

Comptes annuels au 31/12/2015

11- Produits à recevoir

Subventions à recevoir (Conseil Régional de Picardie): 33 150,00 €

Produits fiscaux à recevoir (C.I.C.E.) : 9 887,00 €

Total : 43 037,00 €

Hélène FAILLE
Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable
43, avenue d'Italie
80094 AMIENS cedex 3
Tél. : 03 60 126 125

12- Effectifs 2015

L'Equivalent Temps plein de l'année 2015 est de **7 ETP** se décomposant comme suit :

- 4,52 ETP pour les intermittents
- 2,47 ETP pour les permanents en CDI
- 0,01 ETP pour les permanents en CDD.

13- Indemnités de fin de carrière

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 191 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé. Le taux d'actualisation retenu est de 1,49 %